

Situation du passage :

- le chapitre s'ouvre sur l'arrestation des deux déserteurs décrits de manière pathétique et le désir de lynchage de la foule
- les gendarmes et leurs prisonniers cherchent refuge à la mairie où les rejoignent le juge et le colonel qui commencent par un bon repas
- portrait déjà défavorable de ces deux personnages présentés p. 181 comme étant « faits du même bois pourri ». Le passage va ainsi prouver en actes les allégations précédentes du narrateur en même temps qu'il va permettre de clore l'enquête.

Cynisme des deux notables :

- vocabulaire péjoratif pour les désigner :
 - l. 6 « complices » = inversion des rôles avec leurs victimes
 - l. 6 « contemplèrent » = sadisme des deux hommes qui prennent leur temps pour jauger les « pauvres gosses » (contraste dans le choix des registres de langue)
- objets symboliques associés : le cigare pour le Colonel, la montre pour le juge (maître du temps + signifie qu'il n'a pas que cela à faire)
- mépris des subalternes :
 - ordre uniquement gestuel en direction du maire l. 2-3
 - remarque familière et ironique pour les gendarmes + rire de Mierck l. 5
- interrogatoire comme
 - une mise à mort « la première salve » sens figuré autant que propre l. 15
 - un jeu l. 19
 - une pièce de théâtre l. 70 et 71 = farce, comédie, parodie d'enquête

NB. p. 218 :

« Mierck était assis dans son fauteuil, le corps rejeté en arrière. A ses côtés, Matziev, comme un double, un double moins gros et plus grand, un double de l'âme. A croire que ces deux crevures étaient tombées amoureuses l'une de l'autre, elle ne se quittaient plus. »

Portrait des deux déserteurs

- **points communs** =
 - leur situation : l. 3 « soldats » ;
 - leur jeunesse : « gosses » + âge = 20 et 22 ans
 - la manière dont ils sont considérés : « pauvres types / gosses » ; « naseaux » l. 31 (animalisation en bête de somme)
- **différences** :
 - paysan grossier sans éducation ni conscience politique, naïf
 - # ouvrier citadin, lettré et résistant
 - peureux, soumis, prêt à tout pour rester en vie
 - # fier, méprisant, lucide, digne, serein en apparence car n'ayant plus aucune illusion, à cause de la guerre, sur les humains, accusateur (l. 22-23)
 -

Différents points de vue relayés par les différents discours rapportés :

- le narrateur :
 - en tant qu'homme : l. 4 « pauvres types » ; l. 6 « pauvres gosses ». « Je parle de gosses » / « complices »
 - en tant qu'enquêteur : fiche d'identité des accusés
- le maire :
 - « à croire qu'il se foutait de nous » = l'emploi du pronom personnel l'assimile aux personnages qui représentent l'autorité
 - « Joli comme phrase ... cramoisir. » (maire ou narrateur ? Ambiguïté)

I. Une scène dramatique reconstituée à partir du témoignage du maire :

1° Une scène qui relève de l'écriture théâtrale :

- descriptions inaugurales qui pourraient ressembler à des didascalies (phrases courtes, actions rapides, style télégraphique) surtout avec le passage assez rapide au présent de narration
- importance des dialogues dans le passage (60 lignes = le plus long du roman)
- stichomythie finale qui répond à la « salve » du départ

2° La parodie de procès : une farce absurde

- comparaison théâtrale annoncée par le « jeu » de Mierck et explicitée en fin de passage : l'interrogatoire des deux suspects n'est qu'une immense farce, une parodie d'enquête dont l'issue est scellée avant même que le dialogue ne commence (annoncé dès le début du chapitre) +
- sourire d'un des deux accusés qui appuient cette impression de jeu factice
- actions des notables très codifiées, presque stéréotypées avec des accessoires bien définis : cigare, montre
- absurdité du dialogue entre le juge et le typographe : le juge devient un souffleur qui ne cherche même pas à le camoufler

II. Rôles des personnages en présence :

1° Une distribution de grand guignol¹ :

- annoncé précédemment p. 181 : « La bonne idée avait été d'agiter comme un épouvantail le nom du juge »
- caricature du juge et du colonel véreux, « pourris » :
 - juge à la fois comme acteur et metteur en scène
- les accusés en présence : un duo grotesque
 - le trouillard ridicule, minable comme un « morveux » / maladroit : « même pas une vache dans un couloir »
 - le héros lucide qui se sacrifie le sourire aux lèvres
- les spectateurs à huis-clos :
 - le maire comme spectateur obligatoirement rallié au succès de la pièce, aux ordres du metteur en scène
 - le narrateur comme critique de la pièce et des acteurs

2° Qui pourrait être celle d'une tragédie classique :

- Mierck et Matziev en avatars du destin tragique qui frappe les personnages sans compassion et/ou
- en bourreaux monstrueux, cyniques, méprisants et sans pitié
- le héros courageux qui accepte son sort stoïquement et qui révèle l'absurdité de la guerre

1 **Le Grand-Guignol** est à la fois un lieu et un genre. Genre théâtral pour public averti n'ayant rien du spectacle de marionnettes... Théâtre d'horreur et d'épouvante où se jouent "tous nos cauchemars de sadisme et de perversion" (Anaïs Nin). Genre méconnu et disparu, le Grand-Guignol mettait en scène toutes les peurs et les interrogations de l'époque : peur de la folie, peur des maladies contagieuses, peur du procès, peur de l'étranger... Cette forme théâtrale eut en son temps partie liée avec les explorations médicales sur l'hypnose, l'hystérie, les phobies, les déviations de toutes sortes en relation avec la criminologie, et a sans aucun doute accompagné l'avancée des écritures littéraires.

Justifié par la mention p. 192 : « Le petit Breton est sorti de sa torpeur en revoyant les deux *guignols* [...] La bonne humeur de Mierck s'en est trouvée chagrinée. Alors, entre deux bouchées de rillettes, il lui a lancé en quelques mots la mort du typographe, l'air de rien. »

- sans faiblir devant ses bourreaux
- le témoin / confident (le maire) qui relate fidèlement les faits
- le chœur qui commente les faits (le narrateur)

III. Message implicite que délivre le passage :

1° Mise en cause de la justice :

- gouvernée par les notables, qui se protègent entre eux
- sans pitié pour les plus faibles (mépris pour la victime du meurtre autant que pour les présumés coupables)
- une réflexion sur la justice, les notions de culpabilité et d'innocence qui finalement sera en demi-teinte (quand on apprendra les soupçons qui pèsent sur le jeune Breton)

2° Mise en cause de l'absurdité de la guerre :

- le vocabulaire de la guerre qui ouvre le dialogue et montre que les gradés sont bien planqués et ne livrent que des combats verbaux, qui ne risquent pas de les tuer
- la longue réplique de Rifolon qui met en avant la fraternité des soldats au-delà de leurs patries respectives = dénonciation de l'absurdité du patriotisme + dénonciation des ordres venus d'en haut sans qu'on en comprenne les tenants et aboutissants
- sa réplique qui fait mouche comme le montre l'onomatopée « pan » (l. 42) comme un bruit de fusil
- destinée des soldats déserteurs = aucune échappatoire à la mort, soit au combat, soit fusillé pour désertion (cf p. 187 explicité par Louissette) jusqu'à l'accusation absurde de crime de droit commun

Ouverture :

- procès de Meursault dans *L'Étranger* de Camus
- Kafka, *Le Procès*